Autisme: un député UMP veut interdire l’accompagnement psychanalytique

Dépêche AFP

Le député UMP Daniel Fasquelle a déposé sur le bureau de l'Assemblée une proposition de loi visant à interdire l'accompagnement psychanalytique des personnes autistes au profit de méthodes éducatives et comportementales, a-t-il indiqué à l'AFP. "Pour aider ces personnes à s'en sortir, la France ne peut plus continuer à cautionner et financer les pratiques de type psychanalytique dans le traitement de l'autisme", affirme le député, qui cite le chiffre d'un enfant sur 100 en France affecté par des "troubles du spectre autistique".

On estime qu'il y a en France plus de 400.000 personnes atteintes de syndrome autistique au sens large, selon la Haute Autorité de Santé (HAS). L'autisme a été désigné "grande cause nationale" 2012.

"Je m'indigne en constatant qu'en France ce sont les pratiques psychanalytiques généralisées dans nos établissements hospitaliers et médico-sociaux qui sont financées par l'Assurance Maladie", explique le député du Pas-de-Calais dans l'exposé des motifs de sa proposition de loi. M. Fasquelle ajoute que "l'approche psychanalytique a été abandonnée depuis au moins 20 ans dans la plupart des pays occidentaux au profit de méthodes éducatives et comportementales".

La psychanalyse "ne figure dans aucune recommandation nationale ou internationale en matière d'autisme", écrit le député, alors que l'apport de "certaines techniques de rééducation spécifiques (outils de communication, méthodes éducatives, méthodes comportementales) a été démontré dans plusieurs études".

Selon le député, une étude est en cours au Conseil économique social et environnemental sur "le coût économique et social de l'autisme en France" et qui "devrait permettre de pointer le coût induit par la mauvaise prise en charge et démontrer la nécessité d'un accompagnement éducatif et comportemental, le plus précocement possible".

La France manque toujours de places d'accueil pour les personnes atteintes de troubles autistiques, surtout pour les adultes, selon un bilan du plan autisme 2008-2010 publié la semaine dernière par Valérie Létard, sénatrice et ancienne secrétaire d'Etat à la Solidarité.